

Information N°1 : **INFORMATIONS DE RENTREE**

Le Jeudi 1 septembre 2016,

Madame, Monsieur,

Vous recevez notre première circulaire d'informations. Merci de prendre bonne note de ces informations importantes.

Equipe pédagogique et éducative

<u>Chef d'établissement</u> : Philippe MOUILLERON	
Secrétariat, accueil périscolaire	Maryse MENARD
Entretien des locaux	Martine GUILLET
Surveillance, accueil périscolaire	Mélanie DUSSARD (remplacement : Pascale CATHALA), Marie-Paule ROSE, Marie-Christine DELAVALD
ASEM	Catherine RAMBAUD, Liliane LEVOYER, Brigitte COUTEAU, Géraldine CARIOU

TPS/PS	Blandine ELAIN	CE1	Nathalie DROUET
TPS/PS	Delphine FERRE	CE2	Marie-Pierre BOURMAUD
MS	Michèle HUMBERT	CE2/CM1	Corinne LEVALET
GS	Christine LECHEVALLIER	CM1	Camille RIPOCHE (L M), Philippe MOUILLERON (J V)
CP	Nathalie CHOPIN	CM1/CM2	Annick ALBERT-LINDER
CP/CE1	Murielle BLAIN	CM2	Bertrand RIOUAL
Poste d'aide spécialisée	Marie-France TRETON		

Imprimés de début d'année scolaire 2016-2017

A- Pour les nouvelles familles :

- « **Le règlement intérieur** » avec le coupon signé à rendre à l'école pour le VENDREDI 9 SEPTEMBRE dernier délai.
- « **Autorisation de diffusion** » (**droit à l'image**).
- « **Charte d'Utilisation d'Internet à l'école** ».

NB : Ces 3 documents sont obligatoires et nécessitent l'accord des parents. Ils ne sont remplis qu'une seule fois et valent pour toute la scolarité de l'enfant.

B- Pour tout enfant, 4 documents sont à coller dans son cahier de correspondance :

- La ½ feuille « **Année scolaire 2016-2017 cahier de correspondance** » précisant le rôle de ce cahier (doit être présent tous les jours dans le cartable de votre enfant).
- La feuille « **Mes droits et mes devoirs d'enfant citoyen** » présentant le règlement intérieur de l'école. Il est à lire avec l'enfant et à signer.
- « **Le calendrier des vacances 2016-2017** » avec les horaires et les coordonnées de l'école.
- « **La charte du bon convive** » résultat de la réflexion du conseil des enfants en 2010-2011.

C- Pour les enfants du cycle II et III (primaire)

- Autorisation de sortir seul(e) de l'école. A compléter et à redonner dès le VENDREDI 2 SEPTEMBRE pour établir rapidement les cartes de sortie.

INFORMATIONS

1- Abonnements : vous recevrez ces jours-ci par l'intermédiaire du cartable de votre enfant des propositions d'abonnement. Merci de les consulter rapidement et de les retourner à l'école (**pochette complète**). Rapportez sans attendre les coupons à l'enseignant ou bien au secrétariat.

2- « Règlement intérieur de l'Ecole Sainte Famille »

Aux nouvelles familles, nous adressons le « **Règlement intérieur de l'Ecole Sainte Famille** ». Il est à lire attentivement **bien sûr, merci de retourner à l'école le coupon de la dernière feuille signé avant le jeudi 10 septembre impérativement.**

3- Entrée et sortie des élèves : TRES IMPORTANT

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter les règles mises en place au sein de l'école par le directeur en concertation avec toute l'équipe enseignante. **Chaque semaine un enseignant surveille et est responsable des sorties soit au portail de la Trinité, soit à la grille de Bournigal.**

➤ **De manière générale**, si vous avez des enfants en maternelle **et** en primaire, à midi et/ou le soir, vous passez d'abord chercher votre enfant dans sa classe en maternelle, vous récupérez ensuite votre enfant du primaire et vous sortez soit par Bournigal, soit par La Trinité.

➤ **Le matin** : Pour les enfants de maternelle, il est recommandé d'accompagner votre enfant jusque dans la cour ou dans sa classe.

➤ **Le midi** : Les enfants de maternelle qui rentrent à la maison sont récupérés par un adulte dans leur classe. Les enfants de primaire qui rentrent à la maison sont accompagnés par un enseignant soit au portail de La Trinité, soit à la grille de Bournigal et partent seul(s) s'ils ont une carte « **Autorisation de sortir seul(e)** » ou sont confiés à un adulte qui attend à l'extérieur (pour les enfants de primaire).

➤ **Le soir :**

SORTIE BOURNIGAL :

POUR LES ENFANTS :

- Etape N°1 : Sortie pour les enfants qui partent dans le car **8**. Dès 16h10, ces enfants sortent de leur classe pour permettre un départ rapide des cars.
- Etape N°2 : Sortie pour les enfants qui partent accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles, ...).
- Etape N°3 : Sortie pour les enfants qui partent seuls (piétons ou à vélo). Ils présentent à l'enseignant une carte d'autorisation de sortir seul(e).
- Etape N°4 : Sortie pour les enfants qui partent dans les cars **2 et 7**.

POUR LES PARENTS OU ADULTES :

- ◆ Les personnes **recupérant des enfants en maternelle seulement**, et les adultes **recupérant des enfants en maternelle et en primaire** sont sur la cour mais ils doivent attendre l'autorisation donnée par l'enseignant pour sortir (Etape 2).
- ◆ **Les adultes recupérant des enfants de primaire seulement** doivent rester à l'extérieur de l'école. L'enseignant autorisera leur enfant à sortir le moment venu (Etape 3).

SORTIE TRINITE :

- Un enseignant se place au portail. Les enfants de primaire partent seul(e)s s'ils ont une carte « *Autorisation de sortir seul(e)* » ou sont confiés à un adulte qui attend à l'extérieur.

NB : Aucun enfant de primaire ne joue sur la cour maternelle. Il est avec l'enseignant qui assure la sortie.

- ◆ Les personnes **recupérant des enfants en maternelle seulement** peuvent sortir librement.
- ◆ **Les adultes recupérant des enfants de primaire seulement** doivent rester à l'extérieur de l'école.
- ◆ **Les adultes recupérant des enfants en maternelle et en primaire** partent après avoir récupéré leur(s) enfant(s).

IMPORTANT : Des panneaux fixés à différents endroits de la cour et des traçages au sol indiquent précisément les lieux de rassemblement des enfants. Merci à tous de prendre les bonnes habitudes dès les premiers jours de classe.

4- Vêtements oubliés

Un grand nombre de vêtements « oubliés », que vous recherchez peut-être, sont stockés dans le local du périscolaire (petits). N'hésitez pas à demander au personnel.

Attention : Au 10 septembre, tous ces vêtements non-réclamés, seront remis à une association humanitaire.

5- Sécurité vélos

Les élèves qui viennent en vélo doivent le garer dans la cour jardin. Ils traversent la cour en tenant leur vélo à la main.

Merci de vérifier le bon état des bicyclettes (frein, éclairage) et de recommander à votre enfant d'être bien prudent au cours du trajet. Pensez à son signalement (chassuble fluo obligatoire) et à sa sécurité (casque recommandé).

6- Circulaires - Informations

Comme l'année passée, les circulaires, tracts divers remis aux enfants seront distribués **prioritairement le jeudi** par l'intermédiaire du cahier de correspondance.

Pour la bonne marche de l'école, nous vous recommandons de **prendre attentivement connaissance des informations** que nous vous adressons et de **respecter les délais de retour** des divers documents qui vous seront demandés tout au long de l'année.

7- IMPORTANT et URGENT : Mise en place d'un PAI

ATTENTION : Aucun enseignant ou personnel de l'école ne peut administrer un médicament à un enfant.

Les parents dont les enfants ont un traitement médical particulier doivent mettre en place un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**.

◆ **Pour les PS et MS** ils doivent prendre contact avec le service de la PMI Service du Conseil Général à Gétigné (demander Mme POITOU Tél : 02 28 21 21 00 ou 02 28 21 21 17)

◆ **De la GS au CM2** ils doivent prendre contact avec le service de Médecine Scolaire au Collège Cacault à Clisson (demander le Docteur BERTON Tél : 02 40 54 02 04)

Pour **2016-2017**, notre thème d'année sera : « **Le temps d'apprendre, le temps de vivre, le temps des autres** ». De nombreux projets s'articuleront autour de cette idée : sorties pédagogiques, intervenants, spectacles,... tout cela servant d'appui aux apprentissages...

L'équipe enseignante visera tout au long de l'année la recherche de la cohérence et de la qualité dans l'exercice de sa Mission d'Instruction et d'Education Chrétienne.

Parents, enseignants, personnel de service, membres de l'organisme de gestion ou de l'association de parents, je forme le souhait que chacun, de sa place, puisse développer l'accueil de chaque personne et en particulier des enfants en portant une attention particulière à chacun avec un regard neuf plein de bienveillance et de respect.

Vous remerciant de la confiance que vous faites à tous ceux qui font vivre l'Ecole Sainte Famille, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

BONNE RENTREE A TOUS ET BONNE ANNEE SCOLAIRE 2016-2017.

Le chef d'établissement Philippe MOUILLERON